

Élections au Conseil d'Établissement

En cette période chargée de rentrée dans les établissements du rythme nord, il faut aussi penser à préparer les élections au conseil d'établissement. L'engagement comme représentant·e au Conseil d'établissement implique responsabilités et tâches qui se déclinent sous diverses formes :

- Être présent aux instances, représenter les collègues, mais aussi et surtout les défendre au quotidien. C'est-à-dire, **relayer les revendications collectives et accompagner les demandes individuelles.**
- Faire progresser le **dialogue social** à tous les niveaux de l'établissement.
- Entamer ou poursuivre des **négociations** pour que la **qualité de vie au travail** ne reste pas lettre morte.

Il s'agit donc d'un va-et-vient entre les problématiques personnelles et l'intérêt collectif.

Il s'agit également, si possible, de s'entourer d'une équipe qui partage les mêmes principes. Une équipe au sein de laquelle prédomine l'écoute et l'entraide.

Représenter le Sgen-CFDT de l'étranger dans son établissement c'est défendre les **valeurs de démocratie, solidarité et émancipation.**

En se rappelant toujours que nous sommes un **syndicat généraliste de l'éducation, depuis les personnels techniques, jusqu'aux personnels de direction.**